



Ref : CFVU2023/ A23-1204

**CFVU SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023**

**AVIS RELATIF À L'APPEL À PROJET RÉGION MONTAIGNE 2024 : IMPULSION UNIVERSITAIRE.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 décembre 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac, vice-présidente de la CFVU,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Le quorum ayant été constaté en début de séance,*

**Étant préalablement exposé :**

*Axe de soutien régional 4 : « renforcer l'adéquation de l'offre de formation d'enseignement supérieur aux besoins des entreprises et des filières régionale »*

*Sous-titre du projet : pour une exploration et une mise en jeu des IAs au service de la réussite des étudiants.*

*Porteur : Soufiane ROUISSI*

*Objet : fournir à nos étudiants (de la L1 au doctorat) les clés pour devenir des acteurs compétents et éclairés de l'intelligence artificielle.*

- *Améliorer l'expérience d'apprentissage numérique au sein de notre institution en tirant parti des intelligences artificielles.*
- *Créer des cours transverses ouverts pour toute la communauté (étudiants et enseignants). Les enseignants (sous la base du volontariat) seront pris en compte à travers des actions de formation et d'accompagnement*

*Budget : 260 000€*

*Région Nouvelle Aquitaine : 208000€*

*Univ. Bordeaux Montaigne : 52000€*

**➡ ÉMET UN AVIS FAVORABLE AUX ARTICLES DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION**

**Article 1**

La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne réunie le 21/12/2023 émet un avis favorable à l'appel à projet région 2024 : impulsion universitaire.

**Article 2**

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

➤ *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 21/12/2023.*

Présents	12
Représentés	16
Abstention(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	28
Contre	0

Le Président,

*Signé*

Lionel LARRÉ.

Publié le : 30/04/2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux le : 07/03/2024